

Organisation, conditions générales, contact

Organisation

Public

Le Centre informatique de l'Université de Lausanne (Ci) organise des cours à l'intention du personnel enseignant, administratif et technique de l'Université.

Une [offre de cours séparée](#) est proposée pour les étudiant·e·s.

Domaines

Actuellement les cours couvrent notamment les outils majeurs de la bureautique, les bases de la sécurité informatique, la publication de sites Web, ainsi des formations spécifiques à des applications pour scientifiques (DCSR) ou pour la gestion financière de l'UNIL (UNIFIE).

Objectifs

La plupart des cours du Ci sont des introductions rapides aux principaux outils informatiques utilisés sur le site. Ils visent à une maîtrise des concepts de base de ces outils, permettant leur utilisation cohérente et efficace.

Organisation

Les cours sont organisés selon un calendrier fixe ou à la demande de personnes intéressées. Ils se déroulent sur une ou plusieurs périodes d'une demi-journée chacune. Les groupes des participants sont de petite taille (maximum 8 personnes).

Pédagogie

Les moyens utilisés sont un mélange d'exposés théoriques, de démonstrations et d'exercices pratiques. Chaque participant a son propre poste de travail.

Prérequis

Pour presque tous les cours proposés, certaines compétences sont requises pour participer. Elles sont précisées dans le descriptif de chaque cours. En respectant ces exigences, les participants assurent une cohérence des niveaux dans le groupe d'apprenants, gage d'un bon déroulement du cours. Les contenus s'adressent spécifiquement aux participants remplissant ces conditions.

Inscription

Notre [liste des cours](#) permet d'accéder aux descriptifs (contenu, prérequis). L'accès aux inscriptions figure au bas de chaque descriptif.

Vous pouvez également accéder directement à [l'application de gestion des inscriptions](#).

Conditions générales

Admission

Les cours du Ci sont réservés au personnel enseignant (assistants, doctorants, chercheurs et professeurs), administratif et technique de l'UNIL. Des demandes provenant d'institutions liées par convention à l'UNIL (par exemple BCUL, CHUV, ...) sont acceptées selon les dispositions de la convention. Les étudiant·e·s ne sont pas admis et sont priés de consulter [l'offre de cours qui leur est destinée](#).

Inscription

Notre liste des cours permet d'accéder aux descriptifs (contenu, prérequis). L'accès aux inscriptions figure au bas de chaque descriptif. S'il s'agit d'un cours à dates fixes, prenez note que seule la prochaine occurrence du cours sera proposée dans l'application d'inscription afin d'éviter une dispersion des inscriptions dans l'année.

Vous pouvez également accéder directement à [l'application de gestion des inscriptions](#).

Les cours étant gratuits, le Ci ne demande pas de validation de la part d'un supérieur hiérarchique lors de l'inscription. Toutefois, il est de la responsabilité de la personne inscrite d'avertir son responsable que des frais administratifs peuvent être facturés en cas d'absence non excusée ainsi que de suivre les règles de son unité.

Annulation d'une inscription

Tant que le cours n'est pas confirmé de manière définitive, la personne peut annuler elle-même son inscription directement dans [l'application de gestion des inscriptions](#).

Une fois le cours confirmé de manière définitive, toute absence ou demande d'annulation d'inscription doit être annoncée par écrit, avant le début de la formation à l'adresse helpdesk@unil.ch.

Facturation de frais administratifs

En cas d'absence non excusée mais également pour toute annonce d'absence ou annulation de l'inscription moins de 48h à l'avance par écrit à l'adresse helpdesk@unil.ch, le Ci facturera un montant de Fr. 50.- comme participation aux frais administratifs. En cas de maladie / accident annoncée moins de 48h à l'avance jusqu'au début du cours, la personne peut être exemptée des

frais administratifs.

Suivi partiel d'un cours

Le suivi partiel d'un cours n'est pas autorisé sauf exception dûment motivée. Le suivi partiel ne donne pas droit à l'évaluation du cours ni à l'attestation de cours.

Annulation d'un cours par le Ci

Si le nombre d'inscriptions est jugé insuffisant (en principe inférieur à 4), un cours pourra être annulé sans préavis en cas de désistements tardifs.

Horaire

Nous vous prions de respecter scrupuleusement l'heure du début du cours. Les retardataires risquent de manquer des informations indispensables à la bonne compréhension du cours. A noter qu'un retard de plus de 20 minutes nous autorise à exclure le participant du cours (idem lors d'une demande de cours partiel).

Lieu

Certains cours ont lieu en présentiel au Centre informatique de l'UNIL ([voir plan d'accès](#)), d'autres cours ont lieu en ligne. L'information à ce sujet est indiquée pour chaque cours dans [l'application de gestion des inscriptions](#).

Chaque cours est soit 100% en présentiel, soit 100% en ligne : par exemple il n'est pas possible de suivre en ligne un cours organisé en présentiel.

Les cours du Ci ne sont pas enregistrés.

Prix

Les frais de cours sont pris en charge par le Ci. Une contribution aux frais d'acquisition des supports peut être demandée pour certains cours spécialisés.

Contact

Pour les questions relatives aux cours, merci de contacter les responsables aux adresses suivantes:

cours - systèmes d'exploitation - traitements de texte - tableurs et bases de données - images et présentations	coursci@unil.ch
---	--

cours web (Jahia + WordPress)	courswebci@unil.ch
cours systèmes d'information géographique (SIG)	GIS-Manager@unil.ch

Révision #24

Créé 3 novembre 2020 16:48:08 par PW

Mis à jour 4 juillet 2025 12:38:47 par PW